



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Cabinet*

*Bureau de la communication interministérielle*

Papeete, le 7 décembre 2017

## **INFORMATION MEDIAS**

**Mme Pauline MOUA, « une Aïto de la cause polynésienne du Handicap »  
élevée au grade d'Officier dans l'Ordre national du mérite  
par le Haut-Commissaire**

*(Jeudi 7 décembre 2017- Eglise Maria No te Hau)*

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, a promu au grade d'officier dans l'Ordre National du Mérite Mme Pauline MOUA, une citoyenne exemplaire par le combat de toute une vie consacrée aux personnes en situation de handicap

La naissance en 1975 de son fils Tamatea, polyhandicapé, bouleverse le cours de la vie de Pauline MOUA. Elle trouve le courage de renoncer à une brillante carrière de professeur à laquelle elle s'était préparée par un travail acharné et décide de se consacrer entièrement à ceux qui, comme elle, sont durement éprouvés et rejoint l'Association de la fraternité chrétienne des handicapés dont elle devient présidente en 1990.

Dès lors, Pauline MOUA va s'engager, comme l'a souligné le Haut-Commissaire, « avec un caractère en acier et une volonté en diamant » pour faire changer la société afin que les personnes en situation de handicap trouvent un environnement plus accueillant et qu'elles puissent mieux y vivre ainsi que leurs familles. Sous sa direction, quatre nouveaux centres d'accueil sont construits, dont le centre pour personnes polyhandicapées adultes inauguré en 2013. Avant son ouverture, les adolescents en situation d'handicap étaient remis à leur famille une fois leur 20<sup>ème</sup> anniversaire fêté.

Pauline MOUA ne s'est arrêtée là, elle a en effet combattu avec énergie pour favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité en devenant, en 2002, Vice-présidente de la Fédération handisports et sports adaptés. Les résultats ne se font pas attendre : elle obtient rapidement qu'un parcours soit désormais réservé aux athlètes atteints d'handicap dans les épreuves du Va'a marathon.

Enfin, Pauline MOUA a très récemment participé aux Assises du handicap, en avril 2017, où elle a conduit une réflexion afin de trouver des solutions pour mutualiser et rationaliser l'utilisation des moyens de transports existants en favorisant un dialogue entre les associations, le Pays et les communes pour une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap.

M. René BIDAL a conclu son intervention en ces mots : « il me vient à l'esprit ces quelques mots de plus célèbre que moi : « il n'existe pas d'autre éducation intelligente que d'être soi-même un exemple. On ne pouvait rêver meilleure illustration de cette phrase pour une aïto de la cause polynésienne du Handicap. »

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)